



Numéro de l'acte	2015-115- RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2015**

### **QUESTION N°2015-115**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : TOURISME** –  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'OFFICE DE TOURISME DE POLE DE LA  
REGION DE SAINT-OMER – COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER DU  
DELEGATAIRE – EXERCICE 2014

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

---

Par délibération du 16 mars 2012, le Conseil Communautaire a confié à l'Association de Gestion de l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer la gestion de l'Office Intercommunal et ceci dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Comme l'impose la réglementation, (l'article L 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales) le chapitre V, article 24.2 du contrat de délégation prévoit que le délégataire adressera chaque année, dans un délai maximum de 5 mois suivant la clôture de chaque exercice, un compte rendu comportant une partie technique et financière.

Il est fait également mention que le compte rendu technique annuel portant sur l'exploitation comportera au moins les informations suivantes :

- récapitulatif des périodes d'ouverture assurés au cours de l'exercice,
- nombre de visiteurs (par catégorie d'usagers),
- effectifs du service et qualification des agents,
- évolution générale des installations,
- journal des incidents et interventions,
- rapports des organismes et contrôles réglementaires,
- un détail des actions effectuées au titre de l'article 7 de la convention.

Quant au compte rendu financier, il devra préciser le détail des dépenses et le détail des recettes de l'exploitation au cours de l'exercice, ventilés par catégorie.

Conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces rapports doivent être examinés par la Commission Consultative des services publics locaux chaque année.

Vous trouverez ci-joint les pièces concernées et qui ont été adressées à la C.A.S.O. par Monsieur le Président de l'Association de Gestion de l'Office à savoir :

- le compte rendu technique de l'activité – exercice 2014
- le compte rendu financier provisoire relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014

#### A) Exposé du compte rendu technique

Ce compte rendu fait notamment ressortir que durant l'année 2014, l'Office a renseigné 25 279 personnes contre 28 136 en 2013 soit une baisse de 10,2 %. L'Office a reçu 20 291 visiteurs en 2014 (25 922 visiteurs en 2013).

Dans le cadre de l'extension du label Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer en Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, l'Office gère le planning de 15 guides-conférencières qui effectuent les visites pour les groupes. Aussi, 1 056 personnes ont été accueillies en 2014, soit 140 groupes (138 en 2013).

Sur le plan de la promotion, la gamme de documentations valorisant l'offre touristique du pôle comprend :

- 80 000 cartes touristiques (F/GB/NL/D), document d'appel pour une large diffusion extérieur,
- 60 000 guides (F/GB/NL) présentation attractive des sites et activités de loisirs avec leurs informations pratiques,
- 45 000 guides de l'hébergement (F/GB/NL) répertoire complet sur les hôtels, chambres d'hôtes, meublés, accueils pour groupes, VVF, campings caravanings et aires d'accueil pour campings cars,
- 30 000 guides de la restauration et du terroir (F/GB/NL), répertoire des restaurants, exploitants à la ferme faisant de la vente directe, artisans, boutiques et agenda du terroir,
- 30 000 cartes de la randonnée (F/GB/NL) recensant toutes les informations utiles sur les randonnées à pied, cyclo et VTT, équestres,

Sur le plan des outils, l'Office de Tourisme gère un site internet ([www.tourisme-saintomer.com](http://www.tourisme-saintomer.com)) trilingue (F/GB/NL). Deux infolettres, l'une mensuelle présentant les actualités du territoire, et l'autre semestrielle présentant les activités de l'Office, sont adressées à près de 900 destinataires. Au 31 décembre 2014, la page Facebook "office de tourisme de la région de Saint-Omer" totalisait 1 796 utilisateurs actifs (contre 984 au 31 décembre 2013).

Concernant la commercialisation de produits pour groupes, pour l'année 2014, 97 dossiers ont été confirmés, générant 227 609 € HT de chiffre d'affaires auprès de 61 prestataires dont 53 locaux (restaurants, hôtels, sites et équipements et prestataires divers).

Sur le plan de l'exploitation des espaces de l'Office, il conviendra de noter :

- la gestion de l'espace boutique qui représente 250 références en vente ou dépôt vente,
- la valorisation des vitrines de l'Office et de l'espace expositions temporaires (11 expositions temporaires en 2014 ayant accueilli 1 297 personnes),

## B) Exposé du compte rendu financier

Le compte rendu financier reprend l'actif et le passif, le détail du compte de résultats (produits et charges d'exploitation). Il ressort un total de 740 211 € pour les produits en 2014 dont 428 334 € de subventions publiques (CASO, CCI, Ville de Saint-Omer, EPCI du Pays de Saint-Omer) (671 003 € pour les produits en 2013) et un total de 840 848 € pour les charges (666 209 € en 2013). Il en résulte un déficit de 100 637 € pour l'année 2014.

Aussi, considérant les éléments ci-dessus, après avis favorable de la commission tourisme et conformément à l'article L.1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire, à la majorité absolue des suffrages, a pris acte de ce rapport.

Considérant les éléments ci-dessus, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 septembre 2015

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT